



## Pere decede et sa compagne à dérober tous les meubles familiaux q

Par **karine M**, le **05/03/2016** à **15:37**

**BONJOUR** marque de politesse [smile4]

Mon père est décédé le 6 décembre 2016 , sa compagne avec qui il vivait dans un appartement (qui appartenait à mon père, héritage de ma grand mère). Elle vivait avec lui sans être déclarée ensemble ( en sachant que mon père est marié à une autre femme). De plus, je n'ai pas voulu la mettre à la porte quand mon père est décédé, elle se devait de payer la moitié des factures ce qu'elle n'a pas fait et le pire c'est qu'elle a quitté l'appartement en prenant tous les meubles familiaux alors qu'elle devait me les laisser ,que puis-je faire ?

**MERCI** [smile4]

Par **morobar**, le **05/03/2016** à **17:41**

Bonjour,

Comme vous l'écrivez, il s'agit de meubles dérobés c'est à dire volés.

Le vol implique un dépôt de plainte pour mettre en mouvement l'action publique.